

**ADDENDA 3**

Cet addenda peut faire l'objet d'une plainte à : l'Autorité des marchés publics.  
La date limite pour formuler une plainte concernant cet addenda est le : **2022-11-29**  
(Au plus tard deux jours avant la date limite de réception des soumissions)

Date : 17 novembre 2022

Appel d'offres : 22-015

Titre du projet : Remplacement de l'aménagement intérieur, de l'électricité et des contrôles –  
École Gentilly, édifice Fénelon

Date d'ouverture : **REPORTÉE au 1<sup>er</sup> décembre 2022 à 11h30**

Pour informations : Faiza Djaballah

Adresse courriel : [faiza.djaballah@csmb.qc.ca](mailto:faiza.djaballah@csmb.qc.ca)

No de pages : 1

Le CSSMB vous invite à prendre note des précisions suivantes :

Veuillez prendre note que la date de dépôt et d'**ouverture des soumissions** est reportée au **1<sup>er</sup> décembre 2022 à 11h30**. Un addenda suivra afin de répondre aux questions reçues.

**Veuillez noter que pour être admissible, une copie de cet addenda devra être dûment signée et jointe à votre formule de soumission.**

Faiza Djaballah  
Responsable de l'appel d'offres

\_\_\_\_\_  
Signature du représentant autorisé

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom de la compagnie en caractères d'imprimerie